



**Séance ordinaire
22 septembre 2010**

À la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre administratif, 225, rue Saint-Rédempteur, Gatineau (Québec), le mercredi 22 septembre 2010, à 19 heures 30 et à laquelle séance sont présents :

M. Gilbert Couture, président
M. Mario Crevier, vice-président
Mme Silvia Barkany, représentant le Comité de parents (p)
M. Jocelyn Blondin
M. Jean-Pierre Brind'Amour
M. Dominique Kenney
Mme Johanne Légaré
M. Jean Malette, représentant le Comité de parents (s)

Était absent :

M. Fernand Lavoie

Étaient également présentes et présents :

M. Jean-Claude Bouchard, directeur général
M. Marcel Lalonde, directeur général adjoint
M. Pierre Ménard, secrétaire général et directeur des communications
Mme Jocelyne Bertrand, coordonnatrice aux communications
M. Éric Bernatchez, directeur, Service des technologies de l'information
M. Jean-Éric Lacroix, directeur, Service des ressources humaines
Mme Sylvie Maltais, directrice, Éducation des adultes
M. Luc Pelchat, directeur, Service des ressources matérielles
Mme Nadine Peterson, directrice, Service des ressources éducatives

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Président procède à la vérification du quorum, à l'ouverture de la séance et à l'adoption de l'ordre du jour.

C.E.-10-11-617 Mme Johanne Légaré propose l'adoption de l'ordre du jour avec la modification suivante :

Point 7.1 Procédure d'élection

Ajout des deux considérants suivants au début :

- Considérant la résolution C.C.-07-08-700 du Conseil des commissaires établissant la procédure d'élection du président et du vice-président du Comité exécutif ;
- Considérant la résolution C.E.-08-09-367 du Comité exécutif ;

Adoptée à l'unanimité.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

C.E.-10-11-618 Monsieur Dominique Kenney propose de dispenser le secrétaire général de la lecture du procès-verbal des séances du 25 août 2010 et de l'adopter tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

SUIVIS DE LA SÉANCE DU 25 AOÛT 2010

Une liste des suivis effectués est déposée à titre d'information.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le président du Comité exécutif, M. Gilbert Couture, siège pour une dernière fois à titre de président du Comité exécutif. Il profite de l'occasion pour remercier les membres du Comité exécutif ainsi que les directeurs et directrices de services pour leur appui et l'excellent travail au cours de ce présent mandat.

Lors de la présente séance, il y aura donc élection à la présidence et à la vice-présidence du Comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité.

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. Jean-Claude Bouchard, directeur général fait mention des sujets suivants:

Nouvelles ministérielles

- À la suite de l'entente de principe signée en juin dernier avec les représentants de la FAE, les enseignantes et enseignants de l'Outaouais ont accepté les propositions portant sur le normatif et ont refusé celles portant sur le monétaire. Au niveau national, les syndicats d'enseignantes et d'enseignants affiliés à la FAE ont pris les mêmes résolutions.
- Le MELS invite des représentants de toutes les commissions scolaires du Québec à des sessions d'information portant sur les changements au régime pédagogique de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire (CSPO, 27 septembre à Laval).

Nouvelles administratives

- À la suite de discussions avec la CSD, la CSPO participera au projet 6-9-15 en partenariat avec la Chambre de commerce de Gatineau, projet visant l'amélioration de la persévérance scolaire des élèves qui travaillent pendant leurs études (conciliation études travail).

Représentations:

10 septembre Activité bénéfique de l'organisme Loisir et Sport Outaouais
16 septembre Journée de réflexion de l'ADIGECS à Montréal
20 septembre Accueil du nouveau personnel de la CSPO
21 septembre Rencontre du président-directeur général de la CCQ à Montréal.

PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

PROCÉDURE D'ÉLECTION

Considérant la résolution C.C.-07-08-700 du Conseil des commissaires établissant la procédure d'élection du président et du vice-président du Comité exécutif;

Considérant la résolution C.E.-08-0-367 du Comité exécutif;

C.E.-10-11-619 Madame Johanne Légaré propose que la procédure d'élection suivante soit retenue pour la nomination :

- de la présidente ou du président du Comité exécutif;
- de la vice-présidente ou du vice-président du Comité exécutif;

PROCÉDURE D'ÉLECTION

1. La présidente ou le président de la séance reçoit de vive voix les propositions de candidature; ces propositions ne sont pas appuyées. Seul peut être proposé candidat un commissaire ayant le droit de vote.
2. Sur proposition dûment adoptée, la mise en candidature est close. La présidente ou le président de la séance s'enquiert auprès des candidates et candidats proposés de leur intention de maintenir leur candidature.
3. S'il n'y a qu'une seule candidate ou qu'un seul candidat pour un poste, elle est proclamée élue ou proclamé élu.
4. Cependant, s'il y a plus d'une candidate proposée ou un candidat proposé, l'élection se fait au scrutin secret.
5. S'il n'y a aucune candidate ou aucun candidat qui obtient la majorité absolue au premier tour de scrutin, la candidate ou le candidat ayant reçu le moins de votes est éliminée ou éliminé, et la présidente ou le président ordonne un deuxième tour de scrutin pour élire une présidente ou un président parmi les autres candidates et candidats.
6. Cette procédure se répète jusqu'à ce qu'une candidate ou un candidat obtienne la majorité absolue.
7. Si, à n'importe quel tour de scrutin, il devient nécessaire pour la présidente ou le président d'employer son vote prépondérant, il ne pourra le faire qu'après avoir ordonné un deuxième tour de scrutin pour tenter de briser l'égalité.
8. Dès que la présidente ou le président du Comité exécutif est élue ou élu, c'est elle ou lui qui continue l'élection.
9. Les bulletins ayant servi au vote sont détruits.

Adoptée à l'unanimité.

NOMINATION DES SCRUTATEURS ET SCRUTATRICES

Considérant que la procédure d'élection prévoit la tenue d'un vote secret;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la nomination de deux (2) scrutatrices et/ou scrutateurs;

C.E.-10-11-620 Monsieur Jocelyn Blondin propose que soient nommés M. Pierre Ménard et M. Marcel Lalonde scrutateurs pour les fins de procédure électorale à la présidence et à la vice-présidence.

Adoptée à l'unanimité.

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

Considérant l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique et le résultat du vote;

C.E.-10-11-621 Madame Johanne Légaré propose que Monsieur Mario Crevier soit nommé président du Comité exécutif.

Aucune autre mise en candidature.

Clôture des mises en candidature

Monsieur Jocelyn Blondin propose de clore les mises en candidature.

Monsieur Mario Crevier accepte sa mise en candidature et est élu par acclamation.

Adoptée à l'unanimité.

ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE

Considérant l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique et le résultat du vote;

C.E.-10-11-622 Monsieur Dominique Kenney propose que Monsieur Gilbert Couture soit nommé vice-président du Comité exécutif.

Aucune autre mise en candidature.

Clôture des mises en candidature

Monsieur Jocelyn Blondin propose de clore les mises en candidature.

Monsieur Gilbert Couture accepte sa mise en candidature et est élu par acclamation.

Adoptée à l'unanimité.

NOMINATION – PERSONNE RESPONSABLE DE LA VÉRIFICATION DES COMPTES

C.E.-10-11-623 Monsieur Jean-Pierre Brind'Amour propose que Monsieur Mario Crevier procède à la vérification des comptes, pour la durée du mandat du Comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité.

NOMINATION – DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT – ÉCOLE SECONDAIRE MONT-BLEU

Considérant la vacance au poste de directrice adjointe ou directeur adjoint à l'école secondaire Mont-Bleu;

Considérant l'ouverture du poste;

Considérant les entrevues tenues parmi les candidates et les candidats;

Considérant la recommandation du comité de sélection;

C.E.-10-11-624 Monsieur Gilbert Couture propose

que Madame Lison Montambeault, enseignante à la formation générale des adultes, soit nommée directrice adjointe à l'école secondaire Mont-Bleu à compter du 27 septembre 2010, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

ADHÉSION AU VOLET MULTIMÉDIA DU CENTRE COLLÉGIAL DES SERVICES REGROUPÉS (CCSR)

Considérant que la participation de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais aux achats regroupés du Centre collégial des services regroupés (CCSR) est avantageuse;

Considérant que la Commission scolaire est un organisme public au sens de la *Loi sur les contrats des organismes publics et des règlements y afférant*;

Considérant que le CCSR doit procéder à des appels d'offres conformément aux prescriptions de la Loi et de ses règlements;

Considérant que le mandat confié au CCSR requiert l'approbation de la Commission scolaire;

Considérant que cette démarche implique des modalités particulières d'adjudication des contrats, notamment en ce qui concerne la marge de 10% des fournisseurs retenus ainsi que la durée prévue des contrats, incluant son renouvellement, pouvant être supérieure à 3 ans, conformément au Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics;

C.E.-10-11-625 Madame Silvia Barkany propose que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais accorde le mandat au CCSR d'agir au nom de la Commission scolaire dans le cadre d'achats regroupés du CCSR – volet multimédia, selon ses besoins, auprès du ou des fournisseurs retenus par le CCSR, et que le directeur du Service des technologies de l'information soit autorisé à signer tous les documents relatifs au mandat accordé au CCSR pour et au nom de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais.

Adoptée à l'unanimité.

SOUSSION – PROJET « REMPLACEMENT DES PARTITIONS DES SALLES DE TOILETTES, ÉCOLE SAINT-PAUL »

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No. 10-11-21;

Considérant que ledit projet est prévu au budget d'investissement 2010-2011;

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

C.E.-10-11-626 Monsieur Jean-Pierre Brind'Amour propose que le contrat relatif au projet « Remplacement des partitions des salles de toilettes, École Saint-Paul » soit accordé à l'entreprise PBS – 2740621 Canada Ltée, 2032, chemin Pink, Gatineau, Québec, J9J 3N9, au montant de 33 500,00 \$ (taxes en sus), soumission la plus basse conforme.

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (taxes en sus)</u>
Groupe APA Construction	34 850,00 \$
Construction Larivière Ltée	36 200,00 \$
DMA Construction	36 400,00 \$

Adoptée à l'unanimité.

SOUSSION – PROJET « AMÉNAGEMENT, LOCAL DE CONCIERGERIE, ÉCOLE SAINT-RÉDEMPTEUR »

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No. 10-11-22;

Considérant que ledit projet est prévu au budget d'investissement 2010-2011;

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

C.E.-10-11-627 Monsieur Dominique Kenney propose que le contrat relatif au projet « Aménagement, local de conciergerie, école Saint-Rédempteur » soit accordé à l'entreprise PBS – 2740621 Canada Ltée, 2032, chemin Pink, Gatineau, Québec, J9J 3N9, au montant de 31 900,00 \$ (taxes en sus), soumission la plus basse conforme.

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (taxes en sus)</u>
Construction Larivière Ltée	34 300,00 \$
DMA Construction	35 800,00 \$
Groupe APA Construction	37 300,00 \$

Adoptée à l'unanimité.

SOUSSION – PROJET « REMPLACEMENT DES PARTITIONS DES SALLES DE TOILETTES, ÉCOLE EUCLIDE-LANTHIER »

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No. 10-11-20;

Considérant que ledit projet est prévu au budget d'investissement 2010-2011;

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

C.E.-10-11-628 Madame Johanne Légaré propose que le contrat relatif au projet « Remplacement des partitions des salles de toilettes, École Euclide-Lanthier » soit accordé à l'entreprise DMA Construction, 50A, boul. St-Raymond, Gatineau, Québec, J8Y 1R7, au montant de 45 600,00 \$ (taxes en sus), soumission la plus basse conforme.

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (taxes en sus)</u>
Construction Larivière Ltée	47 280,00 \$
Groupe APA Construction	47 210,00 \$
PBS – 2740621 Canada Ltée	48 350,00 \$

Adoptée à l'unanimité.

APPROBATION DES FRAIS DE VOYAGE ET DE DÉPLACEMENT

***Rapport des dépenses des commissaires et directeur général
Exécutif du 22 septembre 2010***

Frais de voyage

Date	Nom	Montant
2010-07-14	Chantal Leblanc-Bélanger	523,90 \$
2010-07-14	Gilles Chagnon	555,58 \$

Frais de déplacement

Date	Nom	Montant
2010-07-14	Hélène Bélisle	695,70 \$
2010-07-14	Jocelyn Blondin	388,35 \$
2010-07-14	Gilbert Couture	1 047,00 \$
2010-07-14	Jean-Pierre Brind'Amour	172,65 \$
2010-07-14	Jean-Pierre Reid	490,55 \$
2010-07-14	Marie-Andrée Lépine	176,00 \$
2010-07-14	Alain Gauthier	116,28 \$
2010-07-14	Marthe Nault	239,91 \$
2010-07-14	Dominique Kenney	462,25 \$
2010-07-14	Jacques Lemay	66,42 \$
2010-07-14	Johanne Légaré	259,20 \$
2010-07-14	Chantal Leblanc-Bélanger	151,20 \$
2010-07-14	Gilles Chagnon	514,19 \$
2010-07-14	Silvia Barkany	265,05 \$
2010-09-07	Jacques Lemay	117,00 \$

Visa

Date	Nom	Montant
2010-07-14	Jocelyn Blondin	2 190,07 \$

Frais de voyage DG

Date	Nom	Montant
2010-06-15	Jean-Claude Bouchard	911,00 \$
2010-06-15	Jean-Claude Bouchard	141,94 \$

Frais de déplacement DG

Date	Nom	Montant
2010-07-14	Jean-Claude Bouchard	157,05 \$
2010-07-14	Jean-Claude Bouchard	59,19 \$
2010-07-14	Jean-Claude Bouchard	41,30 \$

C.E.-10-11-629 Monsieur Mario Crevier propose d'approuver les frais de voyage et de déplacement des commissaires et du directeur général.

Adoptée à l'unanimité.

AUTRES SUJETS

CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Liste de chèques émis.

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.E.-10-11-630 Monsieur Jean-Pierre Brind'Amour propose de lever la séance.

Il est 20 heures 25 minutes.

Adoptée à l'unanimité.

Le président

Le secrétaire général

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2010

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal
3. Suivis de la dernière séance
4. Message du Président
5. Message du Directeur général
6. Période d'intervention du public

7. DOSSIERS

- 7.1 Procédure d'élection
- 7.2 Nomination des scrutateurs et scrutatrices
- 7.3 Élection à la présidence
- 7.4 Élection à la vice-présidence
- 7.5 Nomination – Personne responsable de la vérification des comptes
- 7.6 Nomination – Directrice adjointe ou directeur adjoint – école secondaire Mont-Bleu
- 7.7 Adhésion au volet multimédia du Centre collégial des services regroupés (CCSR)
- 7.8 Soumission – Projet « Remplacement des partitions des salles de toilettes, École Saint-Paul »
- 7.9 Soumission – Projet « Aménagement, local de conciergerie, école Saint-Rédempteur »
- 7.10 Soumission – Projet « Remplacement des partitions des salles de toilettes, École Euclide-Lanthier »
- 7.11 Approbation des frais de voyage et de déplacement

8. Autres sujets
9. Correspondance et dépôt de documents
10. Période de questions
11. Levée de la séance